

Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE33025 – "Fagnes du Nord-Est"

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*);

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, avenue Prince de Liège 15, à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standards de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE33025 a été sélectionné pour les raisons suivantes : le site est inclus pour environ 2/3 de sa superficie dans la Réserve naturelle domaniale des Hautes-Fagnes et forme une entité remarquable au nord-est du domaine fagnard, de part et d'autre de la route Eupen-Montjoie. Au sud de cette route, la tourbière du Misten qui est l'une des trois grandes tourbières hautes actives (7110 *) de la RND des Hautes-Fagnes constitue sans aucun doute le joyau du site. L'autre particularité majeure de la zone est la présence de très nombreuses traces de lithales accueillant souvent des tourbières de transition et tremblantes (7140) dans les cuvettes et des landes sèches (4030) sur les remparts. Le site accueille également d'importantes superficies de tourbières hautes dégradées (7120) et de landes tourbeuses (4010). Des petites zones de nardaies (6230 *) et quelques prairies de fauche montagnardes (6520) complètent l'inventaire des milieux ouverts d'intérêt communautaire. Les zones de landes boisées et les forêts abritent des boulaies tourbeuses (91D0 *) et des chênaies pédonculées à bouleau (9190) notamment.

La pie-grièche grise est régulière dans les zones de landes où l'on observe également le busard Saint-Martin lors de ses passages migratoires. Présence de la chouette de Tengmalm dans les zones résineuses et de la gélinotte des bois (observations récentes), à la lisière des massifs forestiers, dans les zones buissonnantes. Le pic cendré et le torcol fourmilier fréquentent les landes boisées également.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC *
7120	162,55 ha	A	
91D0 *	120,14 ha	A	UG 6, UG temp 1, UG temp 2
4030	82,45 ha	A	
4010	51,83 ha	A	
7110 *	21,20 ha	A	UG temp 1
6230 *	18,85 ha	A	UG 2, UG temp 1
7140	14,13 ha	A	
6520	7,07 ha	A	
9190	7,07 ha	A	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; UG HIC * : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire; "-": donnée non disponible

4010 : Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix*

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6230 * : Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

6520 : Prairies de fauche de montagne

7110 * : Tourbières hautes actives

7120 : Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle

7140 : Tourbières de transition et tremblantes

9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*

91D0 * : Tourbières boisées

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
A082	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin			P	B
A104	<i>Bonasa bonasia</i>	Gélinotte des bois	P			B
A223	<i>Aegolius funereus</i>	Chouette de Tengmalm	P			B
A229	<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe	1 p			C
A233	<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier		1 p		B
A236	<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir		P		B
A338	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur		P		B
A340	<i>Lanius excubitor</i>	Pie-grièche grise	P			B
A409	<i>Tetrao tetrix</i>	Tétras lyre	5 id			B

Légende : P = présence; p = couple; id = individu; EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; vis. : visiteur; occ. : occasionnel; "-": donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 janvier 2014 de désignation du site Natura 2000 BE33025 – "Fagnes du Nord-Est".

Namur, le 23 janvier 2014.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

Le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine,

C. DI ANTONIO